



COMMUNICATION AUX SALARIES

Suite à l'état de crise sociale qui perdure dans notre pays et à l'allocution du Président de la République, la CGT a demandé une prime exceptionnelle à la Direction de Cesi dès le 11 décembre 2018 (cf. mail ci-dessous).

« **Monsieur le Directeur,**

Suite au discours de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, du 10 décembre 2018, relatif à l'état d'urgence économique et social, le SNPEFP-CGT demande le versement d'une prime exceptionnelle de 750 € aux salariés de Cesi dont les salaires sont en dessous du salaire moyen réparti sur 13 mois.

Nous souhaitons que cette prime soit versée de préférence sur le salaire de décembre 2018.

Vous en remerciant par avance,

Cordialement.

Monique CANLORBE

DS CGT/CESI »



A ce jour (le 13 décembre 2018) la CGT n'a pas eu de retour de la part de la direction !!!!!